

# Contribution de l'UNESCO face au défi mondial de la réduction des risques liés aux catastrophes



Ctatère de gaz enflemmé conhu comme Les Portes de l'Enfer, à Darvaza au Turkmenistan. @ Shutterstock/Lockenes

#### Améliorer l'information sur les risques et les systèmes d'alerte précoce

L'UNESCO promeut les échanges scientifiques et encourage les efforts de collaboration sur la prévention des risques et catastrophes naturels. Dans ce cadre, elle aide les États membres à mettre en place collectivement des systèmes de surveillance et d'alerte efficaces en cas de risque de tsunamis, glissements de terrain, éruptions volcaniques, tremblements de terre, inondations et sécheresses. Afin d'établir des systèmes d'alerte précoce efficaces, l'UNESCO participe à la coordination des centres de recherche existants et éduque les communautés à risque sur les mesures préventives, notamment la mise en place d'exercices collectifs et de procédures standards d'alerte et d'urgence. L'UNESCO favorise également les approches collectives dans l'élaboration de plans d'intervention et de campagnes de sensibilisation qui impliquent fortement les établissements d'enseignement et les utilisateurs finaux.

Exercice de simulation au cours de l'année 2014 sur les systèmes d'alerte précoces des tsunamis et autres risques côtiers pour les Caraïbes et les régions adjacentes. © UNESCO/Bernardo Aliaga



#### Sites de l'UNESCO et prévention des catastrophes

L'UNESCO encourage les États membres à identifier les risques pour se protéger des différents dangers (y compris le changement climatique) et pour préserver les sites qui ont été désignés par l'UNESCO : sites du

patrimoine mondial, réserves de biosphère et Géoparcs mondiaux UNESCO. En ce sens, l'UNESCO assiste les États membres pour intégrer le patrimoine et la réduction des risques

liés aux catastrophes dans leurs politiques nationales de prévention des catastrophes qui comprennent également les plans et systèmes de gestion des biens inscrits au Patrimoine mondial sur leurs territoires. Les réserves de biosphère, grâce à leur engagement à devenir des sites d'apprentissage pour le développement durable dans des écosystèmes uniques, permettent aux États membres de comprendre la façon dont les changements environnementaux influent sur les collectivités. Les Géoparcs mondiaux UNESCO, quant à eux, jouent un rôle déterminant en mettant en exergue les processus géologiques actifs et la façon dont ils affectent les populations à travers l'histoire. De nombreux Géoparcs mondiaux UNESCO ont des programmes scolaires sur l'origine des risques géologiques, sur les stratégies d'intervention en cas de catastrophe et sur les moyens de réduire leur impact.

Temple de Borobudur, montrant le travail collectif dans la réadaptation et le développement durable du tourisme. © UNESCO and National Geographic Indonesia

#### Ecole à l'abris des catastrophes

L'UNESCO encourage les écoles et leurs communautés, les gouvernances nationales et locales à identifier les dangers et les risques auxquels ils sont exposés ainsi que leur vulnérabilité. Grâce à l'établissement de normes de sécurité et la mise en place de méthodes pour l'évaluation des écoles (VISUS), elles peuvent améliorer leur capacité à gérer ces risques.

Un cadre global pour la sécurité des écoles a été adopté par l'Alliance mondiale pour la prévention des catastrophes et la résilience dans le secteur de l'éducation. Composé de trois piliers qui

se chevauchent, ce cadre comprend : les installations d'apprentissage sécuritaires, la gestion des catastrophes ainsi que la réduction des risques et l'éducation de la résilience.

L'UNESCO préside et assure le secrétariat de cette Alliance. Elle soutient les gouvernements pour intégrer la réduction des risques dans les programmes scolaires et pour mettre en place des plans de gestion et de formation des administrateurs, des enseignants et des étudiants.



© Sprint, Universidad de Udine



© UNESCO ED/ESD

#### Résilience collective

L'UNESCO renforce la résilience des communautés à résister aux risques naturels et aux impacts liés au changement climatique. En identifiant et documentant les connaissances locales et autochtones sur les dangers et sur l'adaptation au changement climatique,

l'UNESCO aide les communautés à se préparer aux catastrophes et risques naturels et à en atténuer les effets. L'UNESCO développe des matériaux et des outils pédagogiques de sensibilisation et aide les gouvernements et les communautés à élaborer des politiques de gestion pour faire face aux risques naturels et renforcer les capacités par l'échange de bonnes pratiques. En outre, l'UNESCO soutient les efforts des États membres en évaluant leur vulnérabilité et/ou leur résistance aux risques naturels pour comprendre et repérer de façon objective les conditions qui affectent à la fois l'aspect social et économique.

Construire la résilience des communautés à El Salvador. © UNESCO / Jair Torres

#### Situations de post-conflit et post-catastrophe

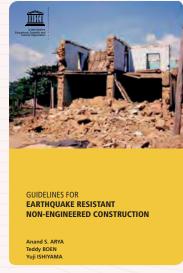
L'UNESCO soutient les pays en situation de post-conflit et post-catastrophe en apportant des réponses stratégiques par un soutien sur le terrain de façon continue, un personnel qualifié et des mécanismes de soutien administratif dans ses domaines de compétence. L'UNESCO prend activement part aux mécanismes de coordination postcrise des Nations Unies, par l'évaluation conjointe des besoins et la formulation d'appels multi-donateurs. L'Organisation mène des enquêtes sur le terrain post-catastrophe afin d'en déterminer les causes ; ces enquêtes permettent d'éclairer les politiques pour donner naissance à des enseignements appropriés et aider à Philippines. © UNESCO/S. Yasukawa

leur diffusion. L'organisation fournit également une aide pour l'enquête de terrain et la réhabilitation de ses sites par la mise en place d'un Fonds de Réponse Rapide. L'UNESCO forme les enseignants et les parents à un apprentissage interactif ainsi qu'aux aspects complexes de l'éducation d'urgence, comprenant un soutien psychologique pour les enfants et les jeunes.

Faire de la réduction des risques de catastrophe une priorité par l'intermédiaire d'une politique de recommandations

L'UNESCO fournit une interface en matière de réduction des risques entre scientifiques, décideurs politiques et société civile. Elle prépare les documents techniques pour les gouvernements nationaux et locaux afin de mieux les préparer aux risques naturels et d'en atténuer les effets. L'UNESCO, à travers ses domaines de compétence, est également engagée dans l'analyse des politiques sur la réduction des risques de catastrophe ainsi que dans la transmission de recommandations et de lignes directrices aux États membres.

Enquête de terrain post-catastrophe



#### Une plate-forme pour l'échange des connaissances et la coopération scientifique

L'UNESCO, grâce à la collaboration scientifique internationale ainsi qu'à ses différents réseaux et programmes académiques, encourage et favorise l'échange de connaissances dans le domaine des risques géologiques, hydrométéorologiques et marins. L'UNESCO mène des activités et des études qui améliorent la qualité des données, la cartographie des risques et les évaluations de vulnérabilité. L'UNESCO travaille en étroite collaboration avec les institutions nationales, les centres et chairs de l'UNESCO en promouvant la coopération inter-institutionnelle et régionale.



© Commission de la Carte Géologique du Monde / UNESCO

#### Services écosystémiques

L'UNESCO promeut la mise en oeuvre de la réduction des risques de catastrophe basés sur l'écosystème. L'Organisation soutient cette approche pour l'intégrer dans la planification du développement au niveau mondial, national et local et participe ardemment aux activités de la plate-forme scientifique intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques ainsi qu'au partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophe.

Les mangroves jouent un rôle important dans les côtes tampons contre les tsunamis et l'adaptation progressive du niveau de la mer. Papouasie-Nouvelle-Guinée. © UNESCO /Marta Vanucci

## Renforcement des capacités scientifiques pour la réduction des risques de catastrophes

L'UNESCO facilite et met en œuvre des ateliers de formation technique et des activités de recherche en matière de réduction des risques de catastrophe pour améliorer les capacités des pays à faire face aux aléas naturels.

Ces activités de renforcement des capacités se traduisent par une amélioration des connaissances actuelles, des procédures et des documents de référence dans le but de créer des réseaux d'experts techniques et d'aider les parties prenantes à renforcer leurs capacités dans la gestion des risques

de catastrophe.



Vue aérienne du Temple Sabu Bale entouré par la crue des eaux après de fortes inondations sur le fleuve de l'Indus en 2009. © Gouvernement du Pakistan



Réduction des pertes causées par les tremblements de terre dans les régions de l'Asie du sud et de l'Asie centrale. © Ingrid Verstraeten

## Liste des programmes, réseaux et initiatives menés par l'UNESCO et auxquels elle participe

Le travail de l'UNESCO en matière de réduction des risques de catastrophe est mis en place par ses différents programmes, réseaux et initiatives et par sa participation active aux différents groupes de réduction des risques de catastrophe :

- Réseau africain des institutions en sciences de la Terre ANESI
- > Future Earth
- Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe et la résilience dans le secteur de l'éducation - GADRRRES
- Système mondial des systèmes d'observation de la Terre GEOSS
- Modèle mondial des tremblements de terre GEM
- Réseau mondial des géoparcs GGN
- > Système mondial d'observation de l'océan GOOS
- Commission océanographique intergouvernementale IOC
- Consortium international sur les glissements de terrain ICL
- Initiative internationale sur la sécheresse IDI
- Initiative internationale d'ingénierie
- Initiative internationale contre les inondations IFI
- Programme international de géosciences et des géoparcs IGGP
- > Programme hydrologique international IHP
- > Plate-forme internationale des systèmes d'alerte précoce sur les tremblements de terre IP-EEWS
- Plate-forme internationale pour la réduction des catastrophes sismiques IPRED
- Initiative internationale relative à la sédimentation-ISI
- > Le Programme Systèmes de savoirs locaux et autochtones (LINKS)
- > Programme sur l'Homme et la biosphère MAB
- > Programme international de gestion des transformations sociales MOST
- > Partenariat pour l'Environnement et la réduction des risques de catastrophe PEDRR
- Réduction des pertes causées par les tremblements de terre en Méditerranée RELEMR
- Réduction des pertes dues aux tremblements de terre dans la région d'Asie du sud et centrale RELSAR/RELCAR
- > Initiative d'enseignement des sciences de la terre en Afrique de l'UNESCO ESEIA
- > Centre du patrimoine mondial WHC
- > Initiative mondiale pour la sécurité dans les écoles WISS

### **UNESCO** et prévention des catastrophes

L'UNESCO sert d'interface entre les sciences naturelles et sociales, l'éducation, la culture et la communication, jouant un rôle essentiel dans la formation d'une culture mondiale de résilience communautaire. L'UNESCO aide les pays à renforcer leurs capacités dans la gestion des risques de catastrophe naturels liés au climat et à y faire face. L'Organisation fournit un forum aux gouvernements pour travailler ensemble et donner des conseils scientifiques et pratiques sur la réduction des risques de catastrophe.

En travaillant seule ou en collaboration avec les agences des Nations Unies et d'autres entités scientifiques, l'UNESCO est devenue un catalyseur pour la coopération internationale et pluridisciplinaire dans de nombreux aspects de la prévention et de l'atténuation des catastrophes. L'UNESCO mène plusieurs programmes scientifiques internationaux et intergouvernementaux (y compris la Commission océanographique intergouvernementale, le Programme hydrologique international et le Programme de géosciences et des géoparcs) qui constituent le cadre de ses stratégies actuelles et futures.

Lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue en mars 2015 à Sendai (Japon), les États membres et la communauté internationale ont adopté le « Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ». Ce cadre définit l'agenda international 2030 sur la réduction des risques, l'UNESCO s'engage à en respecter les lignes directives, tout comme les objectifs de développement durable et l'Accord de Paris 2015, pour promouvoir une culture de la sécurité et de la résilience.

Le travail de l'UNESCO est élaboré et mis en oeuvre grâce à ses différents Secteurs, Bureaux hors Siège, sites affiliés et désignés par l'UNESCO, Centres de catégorie 1 et 2, Chaires et Réseaux.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Section des sciences de la Terre et de la réduction des géorisques

Secteur des Sciences naturelles

UNESCO

7, place de Fontenoy 75732 Paris 07 SP, France

Tel: +33 (0)1 45 68 10 00

eesegr@unesco.org

http://www.unesco.org/